

informations

occitanie

la
cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
& Languedoc-Roussillon

© Gérard VEIRIER D'AGÜEBONNE



Luttes en région
Réforme des retraites



A la une
Dossier FACT



Activité syndicale
ESTOC 2020

N° 247 Février 2020

Campagne
élections CSE

dossier



Editorial	2
A la une	3
• Dossier FACT	
Luttes en région	5
• Réforme des retraites	

Dossier 7

- **Campagne élections CSE**

Actualité syndicale	11
• ESTOC 2020	
CESER	12
• Plénière CESER du 17 décembre 2019	
Brève	15
• Congrès UD CGT 81 • Comité Général UD CGT 65	
Agenda	15
• Formation IRT	

occitanie



Comité Régional CGT Occitanie
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 247 • Février 2020
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52

e-mail : cgt.crpm@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Comité Régional CGT Occitanie

Imprimé par le
Comité Régional CGT Occitanie
31300 TOULOUSE

informations

Un véritable choix de société!

Depuis deux mois, sans discontinuité nous vivons au rythme des mobilisations contestant le projet de réforme des retraites du gouvernement.

Malgré les matraquages médiatiques au service du capital, les mensonges d'état à répétitions... les jours passent et le rejet de ce projet reste très majoritaire dans l'opinion publique. « Nous avons gagné le premier round! »

Ce que beaucoup ont compris, c'est que cette réforme est d'abord budgétaire et au-delà de baisser le niveau des pensions, elle veut nous contraindre à travailler au moins jusqu'à 65 ans, que cet âge soit appelé « pivot » ou « d'équilibre ».

Même le Conseil d'Etat confirme les arguments de la CGT sur plusieurs points. A l'heure où ces mots sont posés, le gouvernement engage le débat parlementaire pour voter une loi pleine d'inconnues : montant des pensions, valeur du point, âge de départ, reconnaissance de la pénibilité et des spécificités, etc.

Nous continuerons à refuser le basculement de notre modèle social par répartition, hérité de la libération vers un régime à points congédiant la solidarité, où l'avenir de chacun(e) serait incertain, et où la capitalisation pour ceux qui en auraient les moyens ouvrirait un nouveau marché considérable au secteur de l'assurance privé. Ceci étant précisé, la CGT porte un autre projet, celui d'une société solidaire toujours sur l'idée: « chacun(e) cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins! » Notre système actuel peut et doit être amélioré pour mieux correspondre aux défis et aux réalités d'aujourd'hui.

Il doit corriger les inégalités dont sont principalement victimes les femmes et les jeunes durant leur vie active.

Il est urgent de gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et de prendre en compte les années d'études.

Il est urgent de gagner une sécurité sociale professionnelle avec des droits attachés à la personne.

Il est urgent d'augmenter les salaires pour vivre mieux et cotiser d'avantage.

Car OUI! la productivité a été multipliée par trois cette dernière décennie dans notre pays.

OUI! les dividendes des actionnaires explosent!

OUI! de l'argent, il y en a de plus en plus, il est temps de mieux répartir les richesses créées par le travail.

Un philosophe de l'ancien monde écrivait: « l'argent est comme le fumier, nuisible sauf à être répandu ».

Macron et consorts, feraient bien de s'en inspirer car en laissant s'entasser les richesses au lieu de les redistribuer, ils font le lit des révoltes et de la violence.

Aujourd'hui, tous les continents sont touchés, avec une jeunesse, de nombreuses femmes, qui luttent contre la pauvreté, le réchauffement climatique, pour plus d'égalité, de liberté et de démocratie.

Une succession de soulèvements populaires se développent et ne s'arrêtent pas. Certes, ces mouvements ont des causes et des contextes différents. On peut y voir une contestation du capitalisme mondialisé. Des pouvoirs en place avec leurs politiques de restriction des libertés et la précarisation du quotidien sont mis en cause. Ces mouvements collectifs sont un immense vivier de solidarité. C'est un encouragement pour gagner un monde meilleur et pour gagner chez nous une autre réforme des retraites.

Face à l'autoritarisme du gouvernement, refusant la contradiction et surtout d'être à l'écoute des citoyens, nous devons poursuivre la mobilisation.

La bataille est loin d'être terminée, une autre réforme est possible.

Il n'y a qu'un seul ciment: **LA SOLIDARITÉ**, chose pour laquelle nous sommes à la CGT.

Renforçons-la, en proposant autour de nous l'adhésion CGT.

Nombreux salariés y sont prêts.



Dossier FACT

Comme nous vous l'avions indiqué dans le journal « Informations » numéro 243, du mois de juin 2019, le Comité régional CGT Occitanie a, pour la première fois, décidé de répondre à un appel à projet de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), sur le thème : « Fact 2018-2 : Aider les entreprises à développer des stratégies d'actions en faveur du maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ».

Nous avons donc décidé de l'aborder par la thématique du handicap et de la prévention de celui-ci, partant du principe que l'expérience de la CGT Occitanie est forte sur ces questions-là, au vu de l'expérience de la convention régionale qui existe entre la CGT régionale et l'AGEFIPH depuis de très nombreuses années déjà.

Il est important de rappeler que 1 salarié sur 2 finit sa carrière en situation de handicap et que, en Occitanie, c'est près de 5 salariés qui sont déclarés inaptes au travail chaque jour... 32 aboutissent à un licenciement !

Nous avons pris le parti de cibler les salariés des TPE de la filière « tourisme ». Celle-ci est structurante sur la région, créant de nombreux emplois (été comme hiver).

Malheureusement, ceux-ci sont souvent précaires, générant de mauvaises conditions de travail, impactant la santé physique comme mentale des salariés.

Voici quelques données macroéconomiques de la filière « Tourisme » en Occitanie (source : CESER 2017) :

- 30 millions de touristes accueillis
- 3,5 millions de touristes internationaux
- 14 milliards de revenus annuels, soit la seconde filière régionale, devant l'industrie aéronautique !
- 108 000 emplois dans la filière tourisme, soit 5 % de l'emploi régional, répartis entre hébergements, restaurations et commerces.

L'objectif final est de créer une « valise pédagogique » contenant des livrets, des spots vidéos et des spots audio, afin de :

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'entreprise (employeurs, salariés, organisations syndicales) à la prévention et au problème du handicap, ainsi qu'au maintien dans l'emploi,
- Sensibiliser et outiller l'ensemble des syndiqués CGT des 13 départements à ces enjeux,
- Rendre cette sensibilisation efficace en la basant sur la réalité du terrain,

Ceci devra permettre l'amélioration de l'ensemble des conditions de travail de tous les salariés, sensibiliser les partenaires sociaux, outiller les entreprises et les syndiqués, et permettre l'insertion

et l'embauche de salariés en situation de handicap.

Un comité de pilotage a été créé pour mener à bien ce projet. Il est composé de l'ARACT, la DIRRECTE, l'AGEFIPH, l'U2P et la CGT (Freddy BAUDUCCO, Alain FOURNES, Lionel PASTRE, Gisèle VIDALLET).

Il s'est déjà réuni à quatre reprises : 21 juin 2019, 26 août 2019, 2 décembre 2019 et le 3 février 2020.

La première étape a été la mise en forme et l'envoi d'un questionnaire à tous les syndiqués CGT de l'Occitanie, via les Unions départementales. Celui-ci avait pour but de faire un état des lieux sur les connaissances dans le domaine du handicap par les camarades en situation de handicap dans les entreprises, ainsi que de cibler des entreprises de la filière « tourisme » qui seront visitées plus tard (2e étape de ce projet).

Mais ce questionnaire avait aussi comme ambition de :

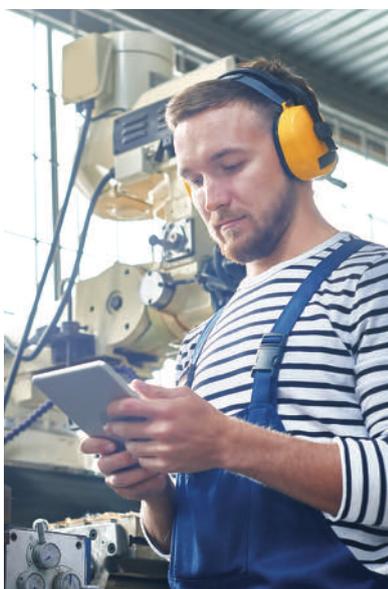
- mobiliser les camarades de la CGT sur cette thématique,
- identifier des caractéristiques sociales spécifiques de reconnaissance du sujet parmi les militants,
- identifier des situations à risque sur le territoire.

Dossier FACT

Le questionnaire a été accessible du 2 septembre au 30 octobre 2019 et a récolté 385 réponses.

Le traitement de ces questionnaires nous ont appris beaucoup de choses :

- alors que 20 % des salariés de la filière sont âgés de moins de 25 ans (OCDE, 2015), seul 1 % des camarades ayant répondu au questionnaire a moins de 25 ans. Cette proportion est comparable au poids des moins de 25 ans parmi nos adhérents en 2018 ;
- inversement, les femmes sont sur-représentées dans les métiers du tourisme, comme dans les camarades ayant répondu (56 %), alors qu'elles ne représentent que 40 % des adhérents de la CGT Occitanie ;



©Seventyfour-AdobeStock.fr

- les camarades ayant répondu ne sont quasiment pas issus des TPE et de la filière ciblée. Cela est cohérent avec le poids de la CGT parmi les entreprises de moins de 50 salariés (moins de 8 % de nos syndiqués en Occitanie) ;
- près de 50 % des répondants ne savent pas s'il existe un accord handicap dans leur entreprise.
- 19 % des répondants connaissent une situation de handicap non déclarée auprès de leur employeur. Quelles en sont les raisons ? Savent-ils comment faire pour aider les salariés ? Ceci peut démontrer un problème structurel et/ou un problème personnel pour prendre en compte la réalité de la situation.

Ce questionnaire a fait ressortir « **3 principales réponses apportées dans les questions ouvertes** » :

- des employeurs et collectifs de travail peu informés sur le handicap, la santé au travail, les aménagements de poste ;
- des départs/licenciements (dans le privé) ou des mises en disponibilités/retraite/invalidité ou des mises en disponibilité/retraite/invalidité (dans le public) évoqués comme fréquents ;
- des employeurs sous contraintes budgétaires/concurrentielles qui ne peuvent répondre à leurs obligations.

Cela a amené le Comité de pilotage à réfléchir aux bons outils de communication. Le message doit être

clair. Il est décidé de prendre comme fil rouge le thème : « Travail et Handicap, c'est possible ! » et de le décliner selon les supports de communication :

- **5 spots vidéo** de 30 secondes seront réalisés :

- « Le handicap n'est pas toujours visible. »
- « Les accompagnements existent. »
Connaissance des acteurs
- « Eviter de devenir handicapé au travail, c'est possible ? »
Prévention
- « Handicap : quelle plus-value pour l'entreprise ? »
- « Être handicapé n'est pas un obstacle. » ;

- sera également réalisé un **film pédagogique** : « Maintien des salariés handicapés est un enjeu de société » de 2/3 minutes pour introduire débats, formations, etc ;

- enfin, **5 spots radio** de 30 secondes, sur les mêmes thèmes seront préparés. Et une émission radio sur ce projet sera organisée avec Radio Mon País ;
- pour les **supports écrits**, on reprendra les 5 mêmes thèmes.

En conclusion, il nous reste 6 mois pour finaliser ce projet (novembre 2020). Ne doutons pas que l'implication de toute la CGT nous permettra d'atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.



Réforme des retraites

Depuis le 5 décembre 2019, la CGT s'est engagée, en intersyndicale, dans un mouvement de grève, d'actions, de mobilisations d'une grande ampleur, pas connu depuis très longtemps. En effet, au moment où ces lignes sont écrites (10 février 2020), le conflit dure depuis pratiquement deux mois.

Ce mouvement est aussi exceptionnel par la force de l'engagement. Certaines professions sont engagées dans un mouvement de grèves reconductibles (cheminots, RATP, etc), d'autres se positionnent sur des appels lors des journées nationales d'action inter-professionnelles. Mais là où la grève est bien installée, cela conduit même à ce que des positionnements d'autres confédérations soient désavoués par leurs propres syndicats (UNSA, CFDT). Ce sont des éléments de confiance qui doivent servir de point d'appui. Autre élément de confiance, après deux mois, 61 % des Français sont encore favorables à ce mouvement et continue à rejeter ce projet de réforme.

12 journées d'action nationales inter-professionnelles ont déjà eu lieu, amenant plus de 1 500 000 salariés du privé comme du public, retraités, jeunes, sans emploi, dans les rues de nos villes d'Occitanie.

512 nouvelles adhésions (au 31 janvier 2020) ont été comptabilisées sur la région depuis le 5 décembre 2019.

Le Comité régional CGT Occitanie s'est inscrit dans son rôle d'outil au service des organisations, en se fixant l'objectif d'aider à créer les conditions d'impulsion commune croisée UD/FD au plus près des entreprises, l'objectif étant de pouvoir mettre en place des assemblées générales de syndicats, syndiqués, salariés, en présence des UD et des FD. Cet objectif est en lien avec le projet politique des UD de la région de reconquête de la démarche CGT menée depuis plus de 2 ans maintenant.

Plusieurs réunions téléphonées entre UD ont eu lieu, entre UD et animateurs régionaux de professions, entre UD et FD (SG de FD ou membre des secrétariats fédéraux) avec des propositions de ciblage de syndicats, avec les USD de la région, avec les syndicats de l'énergie.

Toutes ces réunions ont eu pour objectif de faire le point sur la stratégie, d'en décider de nouvelles et de se donner confiance dans la période.

Un « journal des luttes en Occitanie » est régulièrement envoyé à tous les membres du Comité régional (UD et animateurs régionaux de professions). Partant du constat que la CGT, FO, CGC et FSU représentent 70 % de la représentativité en Occitanie, on a provoqué une intersyndicale à l'échelle de la région, amenant un communiqué

offensif, une Ire pour la région, pouvant aider les UD à pointer les contradictions des autres OS entre les appels et/ou communiqués et leur niveau de mobilisation dans les entreprises.

Cette période a le mérite de faire ressortir beaucoup de choses positives et encourageantes. On retrouve des réflexes de qualité de vis syndicale (même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir), les structures territoriales et professionnelles se reparlent et se soudent vers un même objectif: RETRAIT de cette REFORME!

La confédération est à la hauteur de l'évènement, les FD aussi... à Montreuil. Les UD et les UL font toutes le boulot et au-delà!

Le nombre de manifestations ou d'initiative augmentent:

- **18 lieux** étaient proposés le 5 décembre,
- **26 lieux**, le 6 février.

Ce qu'il manque dans la période, c'est le relais des professions en territoire (hormis les cheminots). Il faudra bien, un jour, se poser et discuter sereinement de cela. On doit gagner le fédéralisme partout en territoire si on veut réussir à confédéraliser les luttes. C'est bien cela être à la CGT et avoir l'UNITE de la CGT! Attention aussi, dans la période, à la récupération politique du mouvement et du conflit. Les filous d'extrême droite n'hésitent pas à dire qu'ils sont d'accord avec ce que porte la CGT.

Réforme des retraites



Rappelons-leur encore plus fort que nous ne partageons rien de leurs idées ! Le CCN des 4 et 5 février 2020 a décidé de poursuivre le mouvement en proposant des actions tous les jeudi et en s'inscrivant d'ores et déjà dans la journée d'action nationale interprofessionnelle du 20 février.

Des meetings et ou contre-conférence sur le financement seront organisés par la CGT. Le Comité régional CGT Occitanie s'inscrit dans cette démarche pour faire des propositions d'organisation de ceux-ci en région. Le gouvernement n'a jamais été aussi fébrile et proche de lâcher.

Alors, TOUS ENSEMBLE,
CONTINUONS LE COMBAT !
ALLONS JUSQU'AU BOUT !
LA VICTOIRE EST A PORTEE
DE MAINS !



Déclaration commune CGT, FO, CFE CGC, FSU Occitanie.

Au regard de la période décisive à laquelle est confronté le mouvement social, les organisations CGT, FO, CFE CGC, FSU, engagées dans la mobilisation au plan national, ont décidé de se réunir au plan régional.

En affichant un soutien de 60% des français au mouvement, les sondages démontrent, semaine après semaine, la volonté des salariés à maintenir et améliorer leur système de retraite. Ils pointent aussi la cohérence des arguments portés par l'intersyndicale, la lisibilité de sa stratégie et de son action interprofessionnelle visant à peser par la grève sur l'économie pour être entendue et gagner !

Pour autant, l'opinion ne fait pas la mobilisation et notamment l'engagement décisif de chacune, chacun, de tous, dans la grève et sa reconduction ...

Un premier cap a été franchi les 5, 17 décembre et 9 janvier. Les salariés ont démontré leur capacité d'action par la puissance des mobilisations de masse et interprofessionnelles dans la grève. L'engagement unitaire a constitué un élément « décisif » dans la réussite de ces journées.

Il s'agit aujourd'hui, pour permettre de gagner, d'engager partout le débat démocratique permettant d'élargir la grève et sa reconduction dans la durée.

Nous sommes convaincus que l'arrêt des appareils de production ou de services par la grève et la reconduction constitue l'élément décisif d'une mobilisation gagnante. Dans ce cadre, le mouvement démontre, qu'encore au XXIème siècle, il est possible de peser massivement, toutes catégories confondues, sur des appareils stratégiques tels que la RATP, la SNCF et l'ensemble du secteur privé. C'est bien cette pratique quotidienne d'assemblées générales et de décisions démocratiques qui démontre encore son efficacité par sa capacité à bâtir l'unité à mettre en débat la grève et maintenir sa reconduction actuellement depuis plus de 45 jours.

Le gouvernement est aux abois, des actions grandissent encore dans de nombreux secteurs (déchets, ports, raffineries, etc ...) et nous devons franchir ce cap décisif partout, pour permettre aux jeunes, aux moins jeunes, aux femmes, aux hommes, aux étudiants... de mieux vivre demain.

Les organisations syndicales régionales CGT, FO, CFE CGC, FSU ont l'ambition de se mettre à disposition du monde du travail pour renouer durablement avec de nouvelles perspectives de progrès.

L'intersyndicale CGT, FO, CFE CGC, FSU, réunie au plan régional, représente plus de 75% des votants aux élections professionnelles dans un grand nombre de secteurs.

Elle considère qu'il est de sa responsabilité, dans ce moment historique, de retrouver ce niveau d'influence dans l'action de grève et de manifestation dans chacun de ces secteurs, entreprises et établissements.

Les organisations appellent solennellement leurs dirigeants et militants à prendre la mesure de la période, à dépasser les clivages qui peuvent nous diviser dans l'entreprise ou l'établissement pour créer les conditions d'un large rassemblement interprofessionnel autour du dossier retraite.

Pour cela, les organisations réunies appellent chacune de leurs bases à l'engagement de leurs forces organisées dans la bataille et à enclencher partout la démarche unitaire pour provoquer le débat démocratique avec l'ensemble des salariés au plus près des services et des catégories pour décider de la grève et de sa reconduction.

Convaincue de la volonté de tous de franchir le cap de la conquête interprofessionnelle, et de construire collectivement le rapport de force nécessaire pour y parvenir, l'intersyndicale propose de traduire concrètement cet engagement de façon unitaire partout où cela est possible.

Toulouse, le 22 janvier 2020

Campagne élections CSE

« Gagner les élections et gagner sur les revendications, un seul et même processus à mettre en œuvre partout ! »

A un an de la fin du cycle électoral 2017-2020, les élections s'enchaînent après une période d'attente de la part des patrons qui voulaient profiter de l'augure de la mise en place des CSE.

A ce jour, aucun moyen d'avoir un état des lieux fiable sur la part du corps électoral ayant déjà voté et sur le nombre d'établissements qui doivent encore voter alors que la loi imposait la cible du 31 décembre 2019. Seul élément connu, les instances du haut conseil du dialogue social avancent qu'un grand nombre d'élections ne pourront être organisées avant cette date butoir.

Tout commande donc d'intensifier notre campagne confédérale de conquête électorale.

Une campagne rayonnant sur près de 8,5 millions d'inscrits s'agissant des CSE, qui au travers de son échéance et de son sens donne un objectif commun à toute la CGT ; Un dispositif dont la pertinence se renforce par le contexte inédit de concentration des élections.

Autour de cette ambition confédérale commune et d'un intérêt sur la représentativité présent à tous ses niveaux entreprise, branche, interpro, c'est l'opportunité de travailler, dans la

CGT, les coopérations les plus efficaces avec la volonté d'agir en priorisant et concentrant nos efforts sur les leviers les plus décisifs.

L'élection est une bataille revendicative, une lutte à part entière dans laquelle l'audience sera apparait comme le fruit de la démarche revendicative qui de fait pourra être considéré comme un indicateur du rapport de force. Nous avons autour d'une même démarche, l'opportunité de retrouver des syndicats forts en capacité d'agir sur l'enjeu des élections. Pour cela, l'objectif consacré passera donc par la reconquête du déploiement de notre démarche revendicative qui permettra de resituer les dimensions de la vie syndicale en tant qu'ingrédient de la démarche et retrouver un sens concret dans son travail quotidien.

Par cette approche, nous sommes en capacité de ne plus subir le cycle électoral mais bien d'intégrer celui-ci dans la vie de nos organisations ; du syndicat à la profession en passant par les territoires

Par conséquent, de la force, la faiblesse, l'absence de la CGT dans les élections dans chacun des appareils de productions ou de services, ce sont aussi nos capacités à agir et donc à gagner sur nos ambitions revendicatives qui vont se déterminer.

Par ce sens retrouvé de l'audience, c'est la volonté de délivrer à chaque syndicat une vision confédéralisée de son élection et un sentiment de fierté considérant que les voix obtenues seront versées au pot commun de la CGT pour contribuer à la représentativité confédérale de la CGT et renforcer sa capacité à agir.

En regagnant l'intérêt de nos syndicats sur cet enjeu, en les renforçant sur les fondamentaux, c'est retrouver la volonté et la capacité de nos syndicats à intervenir dans chaque scrutin, chaque élection dans leur environnement géographique ou professionnel pour renforcer ou implanter la CGT pour gagner ! En d'autre terme, prolonger concrètement le mot d'ordre **« pour gagner, il ne suffit pas d'être fort chez soi, il faut être fort partout ! »** ;

Par cette ambition de conquête électorale, c'est une opportunité pour notre organisation, de réintroduire une culture d'organisation et de resituer le syndicat comme outil de déploiement de masse et de conquête de la CGT ! Cela en retrouvant :

- des repères, du sens, et des pratiques de campagne, de démarche revendicative pour renforcer le vote CGT et gagner les élections « là où nous sommes présents » ;
- des repères, du sens, et des pratiques d'approche organisée de

Campagne élections CSE

la CGT notamment en s'appuyant sur la démarche de parrainages pour implanter la CGT et gagner les élections « là où nous sommes absents »

Ces points d'appui aideront à construire le rapport de force pour gagner sur les revendications au plus près du processus, dans chaque entreprise, et, de fait, à gagner sur nos ambitions revendicatives plus globales d'une autre répartition des richesses entre capital et travail, pour satisfaire les besoins sociaux au travers de la retraite à taux plein à 60 ans et anticipée pour les métiers pénibles, des 32 heures, du Nouveau Statut du Travail Salarié, du SMIC à 1 800 €, de la reconquête industrielle...

**Elections CSE à
Chausson matériaux,
exemple d'un travail
régional à suivre
et à amplifier !**

C'est dans le cadre de la campagne confédérale de conquête électorale qu'avait été ciblée cette entreprise comme l'une des 5 entreprises d'Occitanie de plus de 1 000 salariés dans laquelle la CGT est absente !

Dans ce cadre face au travail engagé par la CGT en 2017 (tract spécifique « Chausson » et diffusion coordonnée au plan régional), la direction avait

préférée se saisir des ordonnances Macron pour prolonger les mandats en cours et reporter les élections !!!

Afin de repréciser le contexte, cette entreprise est présente sur 56 départements et compte près de 3 600 salariés découpée en 3 CSE régionaux.

Le CSE concernant la région Occitanie comprend environ 1 600 salariés. Cette région constitue le socle historique de cette entreprise familiale. Sur nos 13 départements sont présents 108 sites dont le siège social à Fenouillet (31), 1 plateforme logistique à LAVAU (81), 4 sites industriels de fabrication de blocs, 1 site industriel de fabrication de charpente et 5 centrales à béton :

Ariège : 6 agences

Foix, Pamiers, St Girons, Tarascon, Mazères, Mirepoix

*Aveyron : 6 agences
dont 1 centrale à béton*

Capdenac, Rodez, Rignac, Villefranche de Rouergue, Creissels, Montbazens

*Haute-Garonne : 23 agences
dont 3 centrales à béton et 1 site
industriel de fabrication de bloc béton*

St-Alban, St-Mamet, Villeneuve-Tolosane, Cazères, Colomiers, Fontsorbes, Villefranche-Lauraguais, Castanet, Fenouillet, Verfeil, St-Gaudens, Noé, St-Orens, Muret, Auterive, Pinsaguel, Balma, Bérat, Montesquieu.

Gers : 3 agences

L'Isle en Jourdain, Nogaro, Auch.

*Lot : 8 agences dont 1 centrale à béton
et 1 site industriel de fabrication
de bloc béton*

Figeac, Lalbenque, Gourdon, Salviac, St-Laurent les Tours, Gramat, Bazies.

*Hautes-Pyrénées : 7 agences
dont 1 centrale à béton*

Laloubère, Maubourguet, Lannemezan, Soulan, Arreau, Bagnères, Odos.

*Tarn : 11 agences dont
1 plateforme logistique à Lavour*

Castres, Lavour, Rabastens, Graulhet, St-Sulpice-la-Pte, Aussillon, Lacaune, Albi, Carmaux, Réalmont, Gaillac.

Tarn-et-Garonne : 7 agences

Beaumont-de-Lomagne, Montech, Labastide-St-Pierre, Montauban, Castelsarrasin, Verdun-sur-Garonne, Monteils.

*Aude : 10 agences dont 1 site industriel
de fabrication de charpente*

Belvèze-de-Razès, Couiza, Limoux, Sigean, Narbonne, Paziols, Vinassan, Trèbes, Carcassonne, Castelnaudary.

Gard : 6 agences

Bagnols, Nîmes, Bouillargues, St-Geniès-de-Malgoire, Pont-St-Esprit.



*Hérault: 14 agences dont
1 site industriel de fabrication
d'éléments Béton*

St-Jean-de-Védas, Agde, Pezenas, Juvi-
gnac, Vendargues, Mireval, Mèze,
Montpellier, Lunel, Gigan, Béziers,
Marseillan.

*Pyrénées-Orientales: 5 agences
dont 1 site industriel de fabrication
d'éléments Béton*

Argelès-sur-Mer, Perpignan, Prades,
Cabestany, Le Soler.

Au regard de l'enjeu que représentait
l'implantation de notre organisation dans
une entreprise de plus de 1 000 salariés
et de sa structuration diffuse a été
décidé de faire aboutir le travail engagé
en 2017 de construction d'une approche
organisée et coordonnée entre Unions
Départementales et fédération concernée.
Le comité régional, outil au service des
organisations, coordonnait le travail
croisé en s'appuyant sur notre camarade
Emma Demenitroux, déléguée syndicale
de l'entreprise POINT P, mandatée par
la fédération de la construction
(FNSCBA) qui effectue le même métier
ainsi que sur la connaissance du
camarade DS sur le périmètre CSE de la
région Centre Christophe Chocat.

Ce travail croisé conduisait en premier
lieu à l'élaboration d'un tract d'appel à
candidature s'appuyant sur les réalités
des métiers et de l'entreprise poursuivi
par un travail de déploiement sur le

terrain. Ces derniers conduisaient à
pouvoir disposer de Trois candidats
CGT dans le collège Exécution et
permettait d'engager à la bataille avec
pour objectif de réaliser 10 % des
exprimés pour être représentatif.

Un engagement payant !

A l'issue du premier tour qui avait lieu
le 14 novembre, les résultats vont
au-delà des objectifs malgré le handicap
du nombre de candidats cantonné au
seul collège Exécution.

Ce qu'il faut retenir et fortement souligner,
c'est que sur 2392 inscrits et 1 137 exprimés
(le quorum n'est pas atteint d'extrême
justesse à 59 voix près), 316 ouvriers-
employés ont voté CGT soit près de
28 % des exprimés dans le collège. C'est
la première fois que la CGT présente
des candidats sur tout le périmètre de
l'entreprise, jusque-là, elle n'était
présente chez Chausson que dans la
région Centre. Et il n'y a eu qu'un seul
jour de vote de 8 h 00 à 16 h 00. Rien n'a
été fait pour favoriser la participation
des travailleurs au vote et de plus, les
camarades ont relevé un certain nombre
d'anomalies durant le scrutin.

La représentativité totale de la CGT est
de 15,91 %. Les 3 candidats pourront

être désignés délégués syndicaux.

Compte tenu des méthodes de la
direction, de la répression anti CGT et
de la « collaboration » des autres
syndicats avec la direction, c'est à la fois
un camouflet pour la direction et les
syndicats pro-patrons et un appui
certain pour le renforcement de la CGT
dans cette entreprise.

C'est aussi le résultat d'un travail CGT
régional offensif et coordonné qui fait
ses preuves mais qui nécessite beaucoup
de forces actives sur le terrain.

Malgré un nombre de votants significatifs,
un second tour a eu lieu du fait des
355 votes blancs et nuls.

Au second tour, la représentativité de
la CGT a été confortée et les 3 candidats
CGT ont été élus.

En remplaçant le Comité Régional comme
un outil au service des organisations de
la région, lors de sa conférence
constitutive de décembre 2017, et en
réaffirmant la place centrale des Unions
départementales, pour construire le
rapport de force au plus près, il porte
depuis deux ans le projet politique
des 13 unions départementales de
reconquête de la démarche CGT, qui
s'inscrit complètement avec cet objectif
de conquête électorale.

Campagne élections CSE

Cette opportunité de réintroduire une culture d'organisation en resituant le syndicat comme outil de déploiement de masse et de conquête de la CGT trouve toute sa place dans cette période de luttes pour le retrait du projet de retraite.

La question de l'adhésion est posée régulièrement, pour ne pas dire systématiquement, et l'on sait que ces périodes sont propices à l'adhésion. Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Entre le 5 décembre 2019 et le 28 janvier 2020, 512 nouvelles adhésions ont été réalisées sur l'Occitanie :

• 376 via CoCitiel

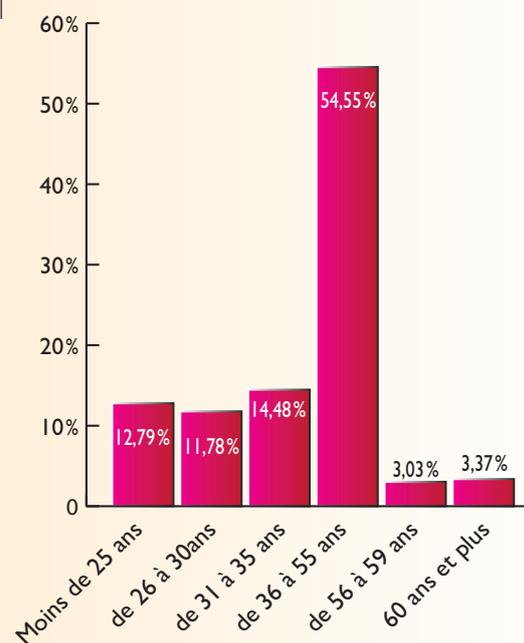
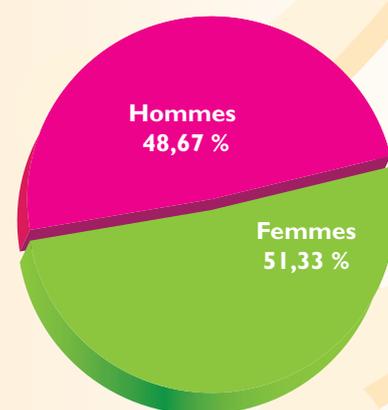
Unions Départementales	Nbre
ARIEGE	24
AUDE	25
AVEYRON	10
GARD	24
HAUTE-GARONNE	148
GERS	4
HERAULT	62
LOT	24
LOZERE	6
PYRENEES-ORIENTALES	12
TARN	19
TARN-ET-GARONNE	18
Total général	376

• 106 via le site de la CGT

Nom UD	Nbre
ARIEGE	2
AUDE	6
AVEYRON	3
GARD	10
HAUTE-GARONNE	38
GERS	5
HERAULT	24
LOT	3
LOZERE	4
PYRENEES-ORIENTALES	4
TARN	2
TARN-ET-GARONNE	5
Total général	106

• 30 via la lutte

Les nouveaux adhérents donnent une moyenne d'âge de 39 ans et se répartissent ainsi :





ESTOC 2020

Le vendredi 31 janvier 2019
l'ensemble des organisations
syndicales composant le
CSIR Pyremed présentait
à Figueres le projet ESTOC 2020
(Espace Syndical Transfrontalier
Occitanie- Catalogne).

Le projet en un coup d'œil :

Durée du projet :

Date de début: 1er juillet 2019
Date d'achèvement: 31 mai 2022
Nombre de mois: 35

Présentation des partenaires du projet Espagne/Catalogne :

CCOO, USO et UGT de Catalunya
France: CGT, CFDT, UNSA, FO et
CFTC d'Occitanie.

Objectif principal du projet

- Augmenter le flux de travailleurs transfrontaliers.
- Faire connaître le marché du travail occitano/catalan en tant qu'espace propice à l'emploi.
- Informer et/ou guider les travailleurs (actifs, saisonniers, privés d'emploi, femmes, jeunes) sur le travail transfrontalier.
- Consolider un réseau syndical d'accompagnateurs experts en travail transfrontalier.

Objectif spécifique :

3 réalisations principales :

- diagnostic de territoire OC-Cat,
- portail internet spécifique pour les transfrontaliers,

- réseau syndical d'accompagnateurs experts en travail transfrontalier

Programme Interreg-POCTEFA 2014-2020 3^e appel d'offre

Priorité AXE 5 :

Renforcer les compétences et l'inclusion
au sein des territoires

Priorité d'investissement 8^e :

Promouvoir l'emploi durable et de
qualité; encourager la mobilité des
travailleurs en intégrant les marchés du
travail transfrontaliers, y compris la
mobilité transfrontalière, les initiatives
locales pour l'emploi conjointes, des
services d'information et les efforts de
conseil et de formation.

Objectif spécifique 9 :

Promouvoir le potentiel endogène, le
développement des systèmes de
formation et les compétences des
personnes sur le territoire frontalier afin
d'améliorer l'accès à l'emploi.

Résumé du projet :

La libre circulation des travailleurs est
une liberté essentielle de l'UE et un
pilier du marché unique. Les zones
transfrontalières sont très sensibles à
cette réalité. Pour cela, développer leur
capacité, leur potentiel d'intégration et
de consolidation dans le monde du
travail est un facteur clé du
renforcement du marché unique. La
Confédération Européenne des Syndicats,

à laquelle appartient tous les membres
d'ESTOC, a adopté la « recommandation
aux gouvernements des états membres
et à l'UE relative à la suppression des
obstacles à la mobilité des travailleurs
frontaliers en Europe ». La commission
Européenne a édité une communication
« stimuler la croissance et la cohésion
des régions frontalières de l'UE ». ESTOC
propose d'appliquer de telles politiques
dans l'espace Occitano-Catalan par le
biais de la contribution des syndicats à la
transparence et au renforcement du
marché du travail transfrontalier et à la
promotion de la cohésion territoriale.

Défi :

Contribuer à réduire les obstacles à
la mobilité de la main-d'œuvre,
caractéristiques de l'effet frontière.

Objectif principal :

Exploiter les possibilités de ce marché,
améliorer sa transparence, favoriser et
accroître une meilleure mobilité de la
main-d'œuvre, augmenter les possibilités
d'emploi.

Principaux résultats :

Elaborer un diagnostic du marché du
travail, formuler des propositions d'action.
Créer un réseau syndical conjoint, stable et
permanent d'experts du travail transfrontalier.

Bénéficiaires :

Population active du territoire.

Plus-value :

Intervention des syndicats des deux

ESTOC 2020



régions de type intégré, transnationale et transfrontalière sur l'effet frontière, sa relation avec le marché du travail et l'emploi transfrontalier.

Éléments nouveaux du projet : le partenariat.

le partenariat. Les syndicats n'ont jamais mené à bien un projet POCTEFA. Pour la première fois, un projet concerne le marché du travail occitano-Catalan et ses relations avec l'emploi de ses habitants. En outre, ESTOC 2020 complète le projet EMPLEO mené par le GECT Aquitaine/Euskadi/Navarre.

Comment le partenariat entend répondre aux défis identifiés ? Quelles solutions le projet apportent-ils face à ces enjeux ? En quoi l'approche proposée est-elle différente des actions menées précédemment ?

ESTOC répond aux défis par une intervention syndicale transnationale commune et coordonnée qui pourra analyser les logiques spécifiques. Un diagnostic et analyse de situation actualisée, des propositions d'actions, y compris les blocages vus par les salariés ; un réseau stable et permanent d'experts syndicaux formés sur le travail transfrontalier, la création de ressources (informations et conseils) à disposition de la population et des entités du territoire. L'intervention syndicale apporte une approche novatrice qui a été peu abordé de manière spécifiquement salariée dans le POCTEFA. La collaboration du partenariat avec les services publics

de l'emploi et sociaux, les Comités économiques et sociaux apportent une valeur ajoutée considérable.

L'intervention syndicale apporte une approche novatrice qui a été peu abordé de manière spécifiquement salariée dans le POCTEFA. La collaboration du partenariat avec les services publics de l'emploi et sociaux, les Comités économiques et sociaux apportent une valeur ajoutée considérable.

Pour quelle raison la coopération transfrontalière est-elle nécessaire pour atteindre les objectifs et les résultats du projet ?

L'espace transfrontalier manque d'un plan supranational développé de manière transnationale et transfrontalière. Les administrations compétentes (nationales, régionales) ont des projets de promotion de l'emploi développés uniquement sur leur territoire, La CTP elle-même inclut également l'emploi dans la stratégie des Pyrénées, Mais aucun d'entre eux n'aborde le problème sous un angle global et qui dépasse l'effet de frontière. Les syndicats veulent contribuer à la correction de ce déficit par des actions communes dans le cadre de tout l'espace transfrontalier, menées à travers la coopération et en partageant leurs résultats aux services concernés par l'emploi, aux agents économiques et sociaux. Renforcer et consolider cet espace pour offrir aux travailleurs de l'ensemble du territoire des informations et des conseils susceptibles de générer de nouvelles opportunités d'emploi (en partenariat avec les services de l'emploi,

sociaux et autres institutions impliquées), contribuant ainsi à la cohésion sociale et territoriale.

Sont en particulier ciblés, les salariés jeunes, les activités autour de l'agriculture et du tourisme (commerce, hôtellerie, restauration), les saisonniers, les activités de logistiques, de santé et services.

Le projet travaillera sur les zones transfrontalières côtières de Le Perthus/La Junquera et zone Cerdagne et Haut Comminges/val d'Aran en montagne. Les zones du programme impactés seront les départements Pyrénées-Orientales et Haute-Garonne et les provinces de Girona et Lleida.

Projet de recherche sur le travail transfrontalier dans l'espace transfrontalier Occitanie-Catalogne (diagnostic de territoire).

I. Objectif général :

Connaître la situation du travail transfrontalier dans l'espace Occitanie-Catalogne et ses perspectives d'avenir.

II. Objectif spécifiques

- Comprendre la situation actuelle du travail transfrontalier et le contexte dans lequel il se déroule.
- Connaître et analyser les potentialités et les difficultés pour l'avenir du travail transfrontalier dans l'espace occitano-catalan.

III. Méthodologie

- Analyse quantitative et documentaire
- Analyse qualitative
- Synthèse analytique et rapport final



Plénière CESER du 17 décembre 2019

« Déclaration commune CGT, FSU et Solidaires sur l'avis du Budget Primitif 2020 »

Madame la Présidente du Conseil Régional,
Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et messieurs les conseillers,

J'interviens au nom des groupes CGT, Solidaires et FSU.

Depuis la plénière de décembre 2018 qui avait pour ODJ l'examen du Budget 2019, un vent de colère n'a cessé de souffler et se poursuit encore aujourd'hui, en cette journée de mobilisation. Ce qui explique un grand nombre d'absents parmi les représentants salariés à cette plénière qui participent à la mobilisation dans leurs territoires respectifs.

Le mouvement contre la réforme des retraites témoigne de l'exaspération de la population, des travailleurs contre les agissements de ce gouvernement qui n'a comme réponse qu'une vision ultralibérale et autoritaire.

Cette réforme, si elle était instaurée, accentuerait les inégalités sociales et entraînerait une baisse conséquente des pensions.

« Les déclarations d'Edouard Philippe n'offrent aucune garantie sur le montant des pensions. Les propositions ne sont ni simples, ni universelles. Cette réforme n'est ni juste, ni équitable. » (Carole DELGA)

En effet, la dépense publique consacrée aux retraites restera bloquée sous le seuil des 14 % du PIB, règle d'or budgétaire, alors que le nombre de retraités va doubler d'ici 2050.

Le calcul sur l'intégralité de la carrière fera mécaniquement baisser le niveau des pensions futures.

La population exprime un rejet massif du projet de régime universel par points et demande l'ouverture de réelles négociations pour le renforcement et l'amélioration du système actuel par répartition, solidaire et intergénérationnel.

L'assemblée du CESER, représentative de la société civile organisée, ne peut rester en dehors de ce mouvement social de forte ampleur qui porte des urgences sociales et écologiques. C'est pourquoi nous sollicitons une prise de position claire du CESER contre ce projet de réforme.

Concernant le projet d'avis sur le Budget primitif 2020 de la Région Occitanie, nos organisations reprennent à leur compte les observations générales de l'avis.

Quelques remarques cependant, notamment sur la rigueur budgétaire et les changements législatifs :

- le gouvernement a supprimé la compétence régionale en matière d'apprentissage, alors que c'était une priorité pour satisfaire les besoins en formation, le budget s'en trouve affecté d'une perte de 153 millions d'euros,
- la rigueur budgétaire des dépenses de fonctionnement imposée par le gouvernement a des conséquences néfastes sur la gestion du personnel. Bien que la région ait pût aligner les régimes indemnitaires et internaliser certaines fonctions comme la restauration scolaire, ces crédits de fonctionnement pourraient être utilisés pour améliorer le service aux populations en territoire,
- bien que l'investissement représente 1,24 milliards d'euros, il ne peut à lui seul répondre aux besoins des populations d'Occitanie, face aux désengagements de l'Etat, que ce soit dans les transports, dans les services publics, dans le soutien à l'innovation, dans l'équilibre des territoires,
- de plus, le Gouvernement engage des réformes successives sans financement compensatoire, ce qui est supporté par le budget régional, comme la réforme du lycée.

Plénière CESER du 17 décembre 2019

D'autre part, le mouvement social a porté des interrogations sur l'urgence climatique. La région Occitanie porte l'ambition de devenir une Région à énergie positive, au travers de la politique des déchets, du soutien à l'économie circulaire, la reconquête de la biodiversité, l'éducation au développement durable.

La rénovation énergétique des logements doit être au centre de ces actions, tout comme l'accès au logement des plus précaires.

Cette adaptation au changement climatique porte des interrogations sur le système industriel actuel, qui a du mal

à anticiper ces changements par des investissements et par une modification en profondeur du modèle de production industrielle.

Le risque est que ce soit encore une fois les salariés qui payent la note par des suppressions d'emploi massives, notamment dans la filière automobile. La modernité n'est pas de produire toujours plus de profits, mais bien de répondre aux besoins des populations par un système industriel qui réponde au défi de transition énergétique.

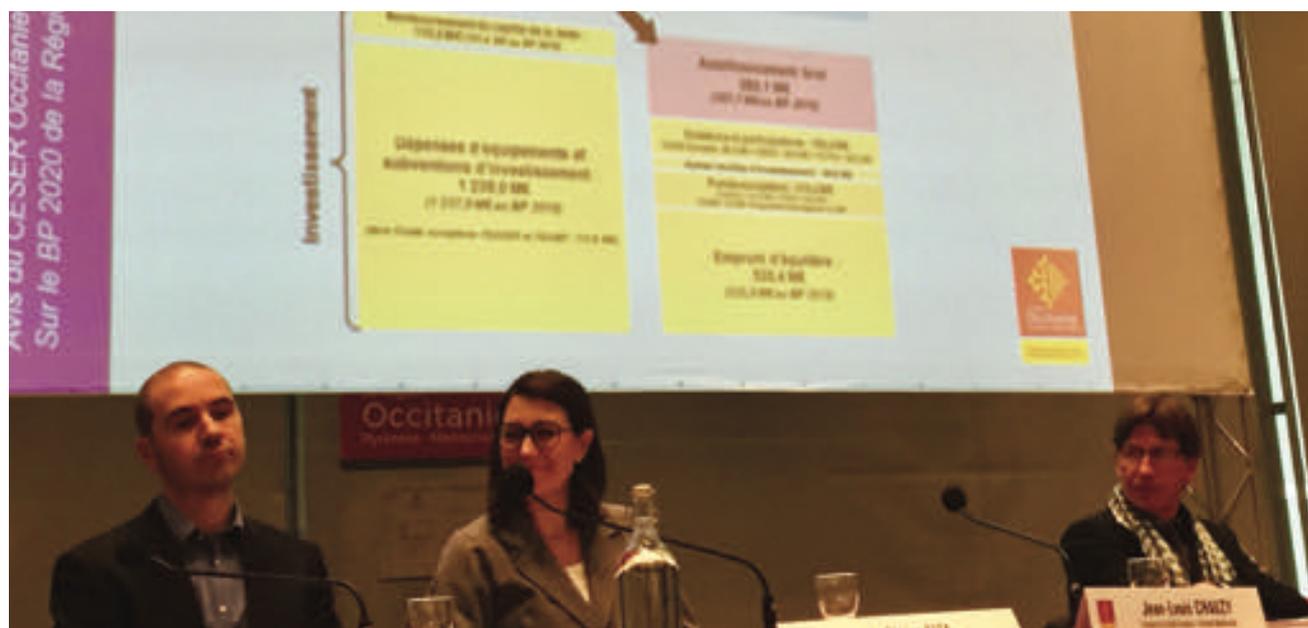
Malgré ses défauts, la loi PACTE a redéfini le rôle des entreprises dans la société, qui doit se prévaloir de ses

impacts sur son rôle social et sociétal, ainsi qu'environnemental.

Comme il est dit dans le projet d'avis, rien n'est visible dans le document régional sur les changements de modèles de production industrielles. La région doit pouvoir œuvrer à provoquer ces changements de modèle qui respectent à la fois l'environnement, mais aussi ses salariés et leurs représentants.

Nos organisations CGT, FSU et Solidaires voteront cet avis.

az





Le 65^e Congrès de la CGT du Tarn s'est déroulé à ALBI les 15 et 16 janvier dernier.

Il s'est déroulé dans un climat de lutte sociale et dans un très bon état d'esprit. Il a vu l'élection de **Patrick GUIRAUD**. Celui-ci, issu de la Verrerie ouvrière d'Albi, membre de la CE et du secrétariat de l'UD depuis quelques mois, succède à Sylvain ARTIGAU.

Ne doutons pas que Patrick, verrier au tempérament bien trempé, mènera la CGT tarnaise sur les chemins de la lutte et de la reconquête sociale.

Félicitations et bonne route!



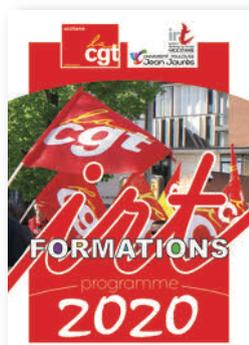
Comité Général UD 65, le 29 novembre 2019.

Angélique SAMARAN succède à Fabienne MONTIER en tant que Secrétaire Générale de l'UD 65.

Membre de la CE Confédérale depuis le 52^e congrès confédéral, cette camarade issue de la FAPT a toutes les cartes en main pour mener à bien ce nouveau mandat.

Félicitations !

A vos agendas



Formation IRT : Démarche revendicative de la CGT à partir des questions de Santé, Travail, Handicap.

Les 4, 5 et 6 mai 2020 à Montpellier.

Cette formation vise à développer une analyse critique des conditions de travail afin de permettre aux militantes et militants syndicaux d'être en capacité de construire au plus près des salariés des réponses aux atteintes à leur santé et leur intégrité.

Donner des outils nécessaires aux représentants syndicaux qui leur permettent d'élaborer des stratégies de prévention et des plans d'actions revendicatives.

Public ciblé prioritairement :

Syndicats.

Tourisme Loisirs Culture Occitanie

réseau ANCAV-SC



- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- **Tarifs collectivités** Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



Midi-Pyrénées

3, rue Merly - 31000 Toulouse
www.tlcmp.fr • Tél. 05 61 29 83 29

Languedoc-Roussillon

83 rue André Le Nôtre
Bât. Actipolis A3 Ville Active - 30900 Nîmes
<http://tourismeloisirslr.com> • Tél. 04 66 67 29 20

